La Vie Communale de Lonray

Monsieur le Maire,
Les membres du Conseil municipal,
sont heureux de vous présenter leurs vœux
les meilleurs pour **1988**

LE MOT DU MAIRE

1988 est l'année du Monde Rural, elle confirmera le rôle accru de nos collectivités dans l'aménagement de l'espace rural et la tendance irréversible d'un rôle plus social, plus économique.

Dans cet esprit, la révision en cours du plan d'occupation des sols, dont le déroulement est prévu sur deux ans, permettra l'agrandissement de la zone artisanale.

Cette zone située en bordure de la déviation s'est vite révélée comme un choix décisif pour notre Commune vers une mutation plus industrialisée en offrant ces terrains à l'entrée d'ALENCON, d'accès aisé, proche de l'échangeur et donc des circuits routiers importants. 4 ha 1/2 dont 2 ha 60 déjà commercialisés, une option sérieuse sur les 2 ha restants et voilà la phase finale de notre première tranche de travaux achevée !

La situation privilégiée de la zone artisanale attire nombre de petites industries ou ateliers, son agrandissement peut être envisagé avec sérénité tout en maîtrisant le choix des installations. Cet effort ne se fera pas sans sacrifier la terre au profit d'un apport substantiel des taxes professionnelles et de foncier bâti. Rappelons, notamment, que les taux communaux d'imposition du foncier non bâti sont restés inchangés depuis 10 ans.

Pour demain, il faut aussi songer que les enfants de nos lotissements grandissent, quittent l'école communale pour les établissements alençonnais. L'implantation des maisons d'habitation s'est réalisée au cours des années loin du centre de la Commune. Le lien à créer pour unifier le bourg pourrait être la construction de logements locatifs, la population locative représente, en effet, un facteur de remplissage constant d'une école.

Les derniers hivers ont été particulièrement rigoureux et d'importants travaux d'isolation effectués à l'école permettent d'apprécier un confort nouveau et des économies d'énergie certaines.

Dans le même temps, 160 000,00 F. d'investissement ont été réalisés sur l'ensemble des voies communales comprenant l'élargissement et la réfection des voies et busage des fossés.

Que l'ANNEE 1988 mobilise nos forces disponibles susceptibles de faire évoluer notre Commune et valoriser ensemble notre espace rural,

Qu'elle soit celle des élans de générosité et du resserrement des liens de solidarité,

Tels sont mes souhaits auxquels je joins des souhaits plus personnels, à votre égard et à l'égard des vôtres, de bonne santé et de joie simple d'apprécier le bonheur quand il arrive !

LE MAIRE

Xavier TAUPIN

Heures d'ouverture de la Mairie

LUNDI : 9h à 11h et 16h à 18h

MARDI : 14 h à 17 h

JEUDI : 16 h à 19 h

VENDREDI : 9h à 11h et 14h à 17h

Téléphone : 33 26 38 75

Secrétaire de Mairie : Madame MICHEL

Permanence Sécurité Sociale :

- Vendredi de 10h30 à 11h

Service "Ramassage des ordures ménagères"

La collecte a lieu chaque lundi. Lorsque le lundi est un jour férié, le ramassage s'effectue le mardi. Nous rappelons que les sacs de gazon en quantité importante coûtent très chers à la collectivité et en conséquence nous demandons à chacun de bien vouloir faire l'effort de trouver une solution.

Ramassage des monstres : Il est prévu les vendredi 1er AVRIL 1988
7 OCTOBRE 1988

CONSEIL MUNICIPAL

M. TAUPIN Xavier - "La Cour" - Maire

M. LEGRAND François - "Le Bois Hébert" - Premier Adjoint

Mme ROMAIN Annie - "Le Gué au Cheval" - Deuxième Adjoint

M. DUBOUST Daniel - "Le Hamel" - Troisième Adjoint

M. COUSIN Pierre - "La Cuissaye" - Quatrième Adjoint

M. BARTEAU Daniel - "Le Parc du Haut"

M. DAUVILLIER Philippe - "La Grande Luzerne"

Mme EPINETTE Jacqueline - "Le Bourg"

M. LEBRETON Claude - "Les Petites Fontaines"

M. LECOUSTAY Joseph - "Rue du Rocher"

M. OZILLE Albert - "Montperthuis"

M. QUEREL Hervé - "Le Clos des Longchamps"

M. SOREL Michel - "Montperthuis"

Mme VIDUS Catherine - "La Grande Luzerne"

La VIE COMMUNALE en 1987

au travers des décisions du CONSEIL MUNICIPAL

16 JANVIER

- Etude à mener pour la Révision du Plan d'occupation des sols.
- La Société LIMAGRAIN envisage de s'implanter dans la zone artisanale.
- Devis ABRIBUS : 2 120, 22 F. T.T.C. parmi d'autres ...
- Facture de l'éclairage de BEAUBOURDEL : 24 816,34 F. T.T.C.

13 MARS

- La Commission voirie visitera le 14 Mars les chemins communaux pour déterminer les travaux à prévoir.

20 MARS

- Elaboration du budget primitif :

Devis acceptés : VC 6 = 46 000 F. T.T.C.
VC 4 = 30 912 F. T.T.C.
VC 5 = chemin de MONTPERTHUIS = 15 000 F. T.T.C.
rue du ROCHER = 20 000 F. T.T.C.
chemin du HAMEL = 26 500 F. T.T.C.

A budgétiser pour la place de la Mairie : 70 000 F. T.T.C.

- Reconduction des tarifs 1986 pour la location de la salle polyvalente :

	Hors Commune	LONRAI + Associations Communales
Salle entière + cuisine	807 + 270 = 1 077	404 + 134 = 538
Salle entière - cuisine	606 + 202 = 808	302 + 101 = 403
Salle gardée le lendemain	1 005 + 335 = 1 340	504 + 168 = 672
1/2 salle + cuisine	504 + 168 = 672	250 + 83 = 333
1/2 salle - cuisine	302 + 101 = 403	154 + 51 = 205
1/2 salle gardée le lendemain	588 + 197 = 785	283 + 94 = 377
Vin d'honneur	154 + 51 = 205	77 + 25 = 102

27 MARS

- Modification du P.O.S. approuvée pour changement de zones.
- Budget primitif adopté :
  - Fonctionnement 1 039 122 F.
  - Investissement 323 575 F.

15 MAI

- Les Membres du Conseil décident de bétonner eux-mêmes le sol du bâtiment atelier pendant le week-end de l'Ascension.
- Refus de la proposition S.N.C.F. pour l'achat de la Gare et terrain de LONRAI pour 90 000 F.
- Acceptation devis LEROYER pour isolation phonique et thermique de l'Ecole Primaire : 19 090,80 F. T.T.C. Une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Général.
- Accord pour busage à la Cuissaye, les buses à la charge des riverains.

9 JUIN

- Projet d'élargissement du virage VC 3 lieu dit " Le Parc du Haut ".
- Accord d'ATELIER-RELAIS pour la Société LIMAGRAIN : Coût 600 000 F. H.T. environ, financé à 50 % par le Conseil Général et 50 % par prêt bancaire.
- Lancement d'une étude d'assainissement communal afin de connaître le coût d'un tel projet.
- Monsieur D'AIETTI Patrick remet sa démission de Conseiller Municipal pour raisons professionnelles.

3 JUILLET

- Le devis de réparation de la bascule publique étant trop élevé : 24 000 F. H.T., le Conseil décide qu'elle ne sera plus en service.

28 AOUT

- Madame ROMAIN démissionne de la Présidence de la gestion de la cantine qui est assurée depuis par Monsieur LEBRETON.

10 OCTOBRE

- Le Conseil donne son accord de principe pour l'implantation de la Société des bois traités de l'Ouest dans la zone artisanale.
- Atelier-relais : 900 000 F. dont 70 % financés par le Conseil Général.

16 OCTOBRE

- Monsieur BALLUE cède la licence IV de son café à la Commune pour 4 000 F.
- Quitus à Monsieur le Maire et vote du compte administratif 86.

23 OCTOBRE

- Vote du budget supplémentaire.
- Modification et révision du P.O.S.

27 NOVEMBRE

- Accord assurance pour réparation cantine dont 20 % peinture à la charge de la Commune.

* * * * *

Les FINANCES de la COMMUNE

EVOLUTION DES PRODUITS DES IMPOTS DIRECTS

(Recettes provenant de la part communale des impôts, en francs et en pourcentage)

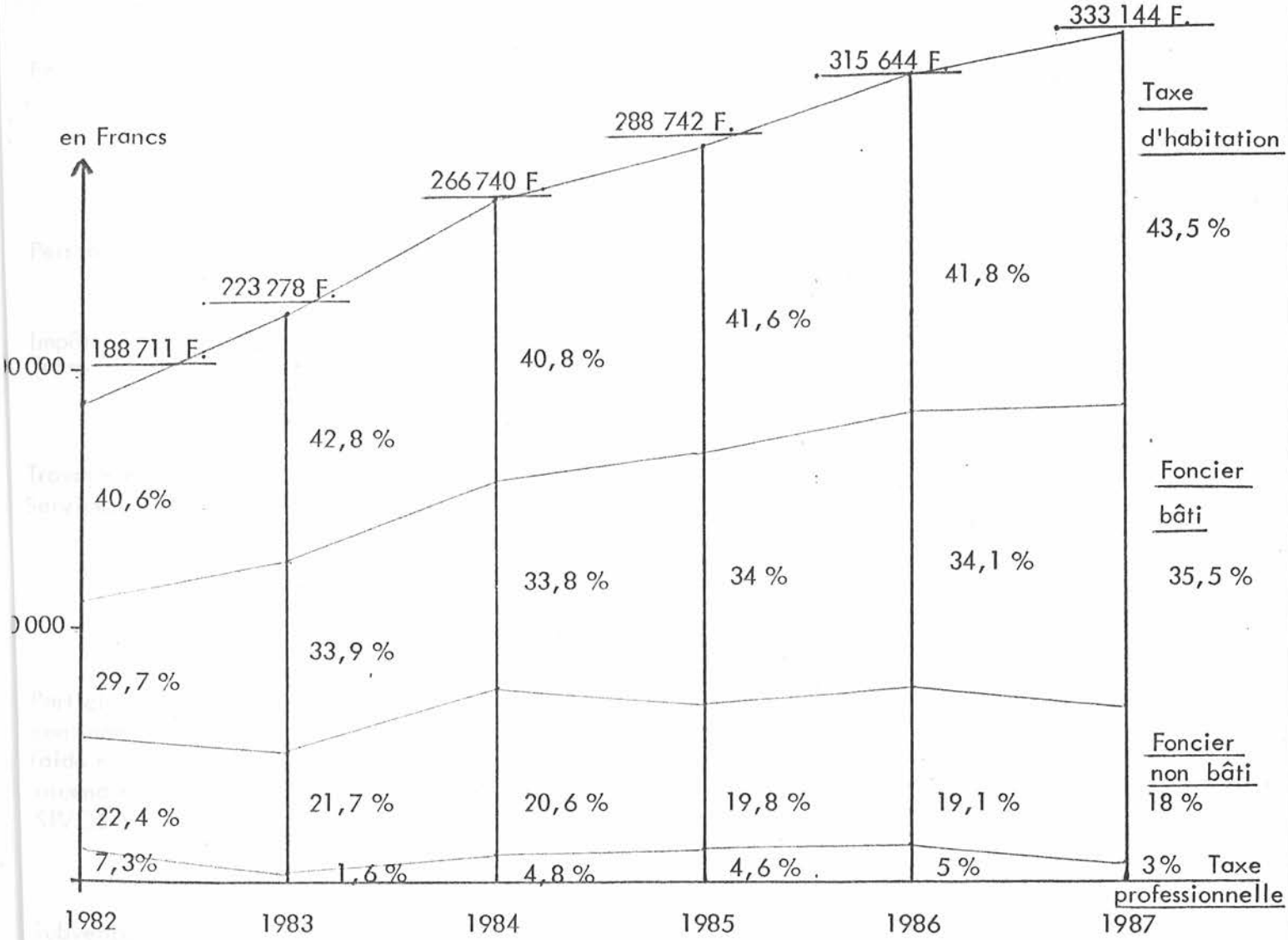

COMMENTAIRES

Le Conseil Municipal avait pris la décision d'alléger l'imposition sur la terre (foncier non bâti) en la reportant sur les constructions (taxe d'habitation sur foncier bâti). Celle-ci n'augmente pas la charge d'impôts de chaque contribuable du fait de la progression de la population. Aujourd'hui, par la diminution du nombre d'exploitations agricoles et l'apparition de terres non exploitées cette décision s'avère judicieuse pour la gestion communale.

La Commission des Finances

COMPTE ADMINISTRATIF 1986

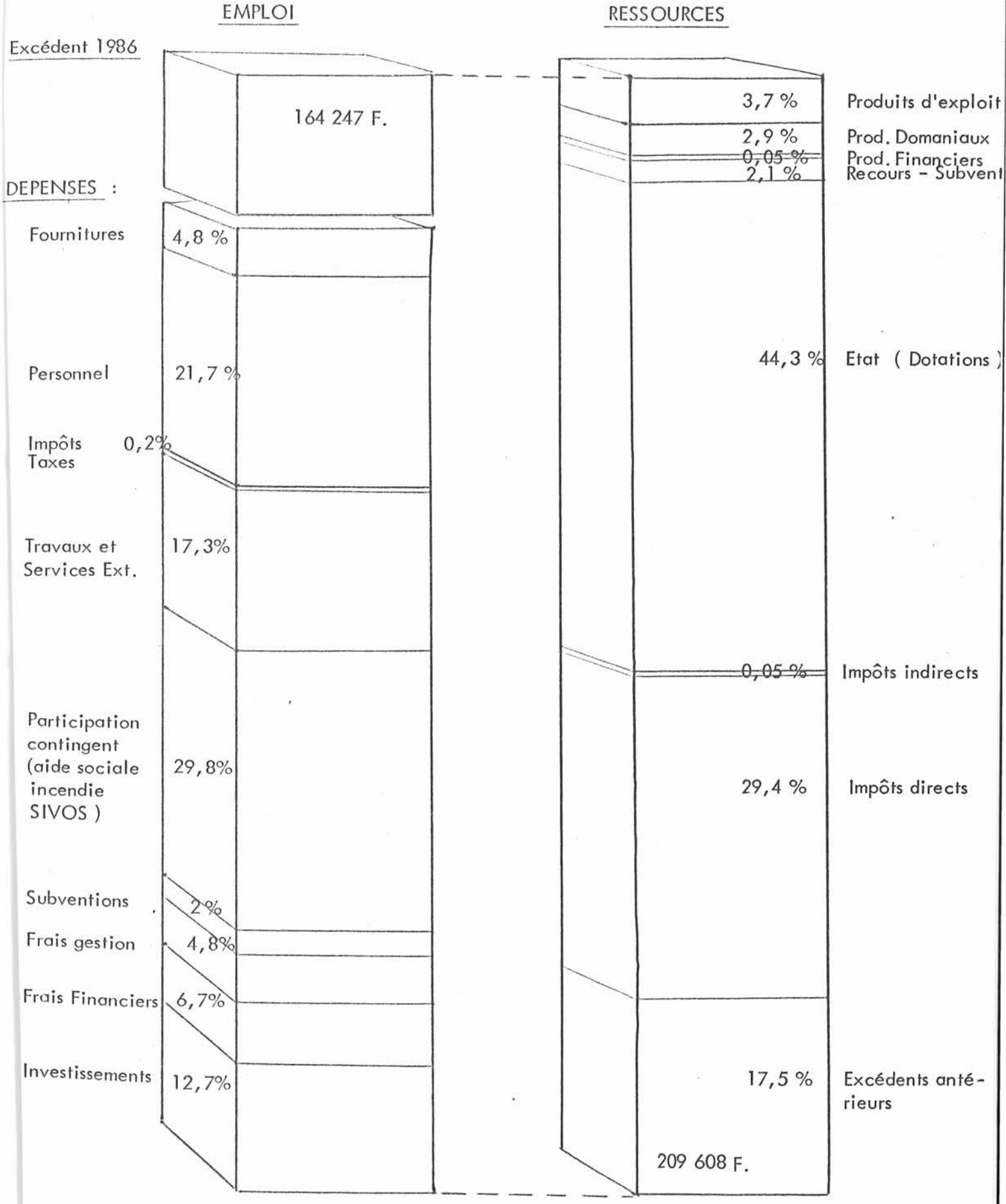

LONRAI .....

DANS L'HISTOIRE

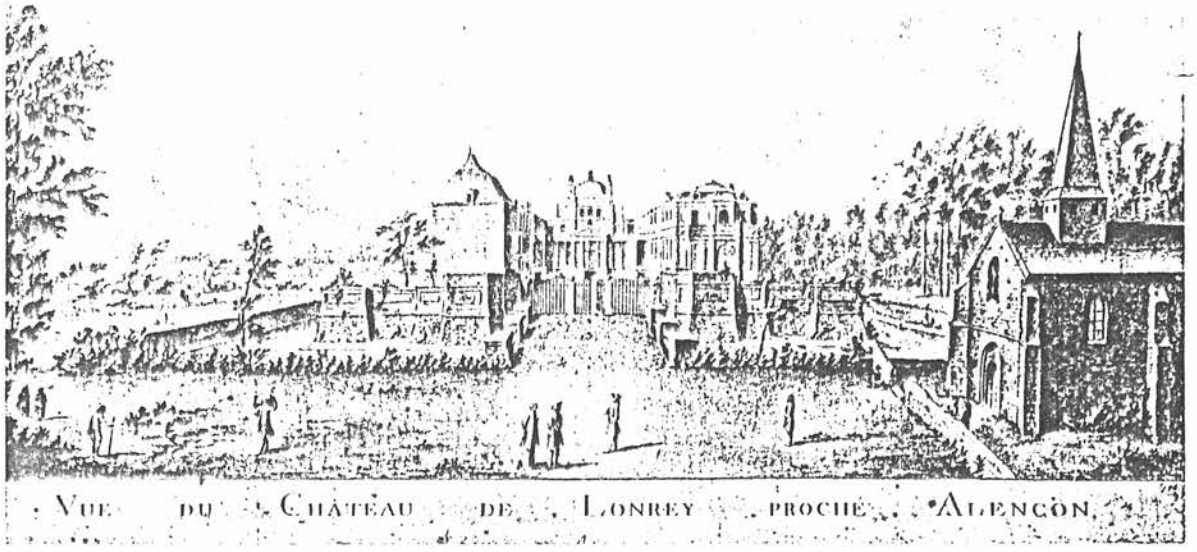

D'après un dessin au lavis, de 1743, appartenant au Comte Le Marois. A droite, la chapelle, de fondation ancienne, qui se trouvait dans le parc avant la Révolution.
(Cliché de la Société Historique de l'Orne)

Dans le bulletin 1987, nous avons donné dans cette rubrique sur la Commune, une synthèse de l'évolution démographique. Cette année, nous vous proposons quelques lignes d'histoire.

" LONRAI fut habité dès les temps les plus reculés. Au Moyen-Age, c'est en 1091 que l'on trouve mention du premier Seigneur connu à LONRAI, HAIMERI de LONREIO. Le second fut GARNI de LONRAI, témoin en 1170 de la fondation de la Chartreuse du Val Dieu au Perche. LONRAI passa ensuite dans la maison de NEUILLY et dans celle de SILLY par alliance.

C'était au XIIIème Siècle une forteresse ; elle fut au XIVème Siècle assiégée par les Anglais et au XVème Jean et Jacques de SILLY en augmentent encore la puissance défensive.

Un descendant de ceux-ci, François de SILLY, devint bailli et gouverneur de CAEN, et sa fille épousa Jacques de GAYON-MATIGNON, Maître des eaux et forêts du Duché d'ALENCON.

De ce ménage naquit, le 16 Septembre 1525, Jacques II de MATIGNON, qui devait être, dans la suite, Lieutenant Général du Roi en Basse-Normandie puis Maréchal de FRANCE, qui joua un rôle si important à ALENCON et dans tout le Pays au moment de la SAINT-BARTHELEMY.

Ce fut lui qui, assiégeant DOMFRONT, reçut la capitulation de MONTGOMERY et lui promet la vie sauve, promesse que le Roi ne crut pas devoir respecter. MONTGOMERY, en effet, fut conduit à PARIS, jugé et décapité en place de Grève.

../..

Jacques de MATIGNON remplit les fonctions de Connétable au sacre de HENRI IV. C'est à son fils CHARLES que revient l'honneur d'avoir fait ériger LONRAI en Marquisat en 1644.

Un de ses descendants, Léonor de MATIGNON, élu évêque de COUTANCES, fut sacré à ALENCON : il devint plus tard évêque et Comte de LISIEUX et contribua dans une très large part à embellir LONRAI.

Son neveu et héritier, Henri de MATIGNON, mourut en 1682.

LONRAI passa alors à sa fille qui avait épousé le Marquis de SEIGNELAY, fils du Grand COLBERT. Une autre alliance porta LONRAI dans la Maison de MONTMORENCY - LUXEMBOURG, mais en 1786, le Duc de MONTMORENCY, fils du Maréchal, vendit LONRAI au marchand du Point d'ALENCON, Thomas MERCIER.

Le fils de Thomas MERCIER, créé Baron par NAPOLEON, fut Maire d'ALENCON et Député, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir l'idée désastreuse de faire raser le Château, faute irrémédiable.

Ruiné par la suite, il vendit le Domaine au Comte de SERAINCOURT qui éleva le château actuel - on ne conserva comme témoins de l'ancienne construction que les douves et deux piliers de briques qui encadrent l'entrée du jardin -

Monsieur Armand DONON lui succéda et créa en 1863 le Haras de LONRAI que son fils fit triompher plus tard sur le turf.

En 1892, LONRAI fut achetée par le Comte LE MAROIS qui y amena son stud et créa un nouveau Haras. Le Château est toujours aujourd'hui la propriété de la Famille LE MAROIS."

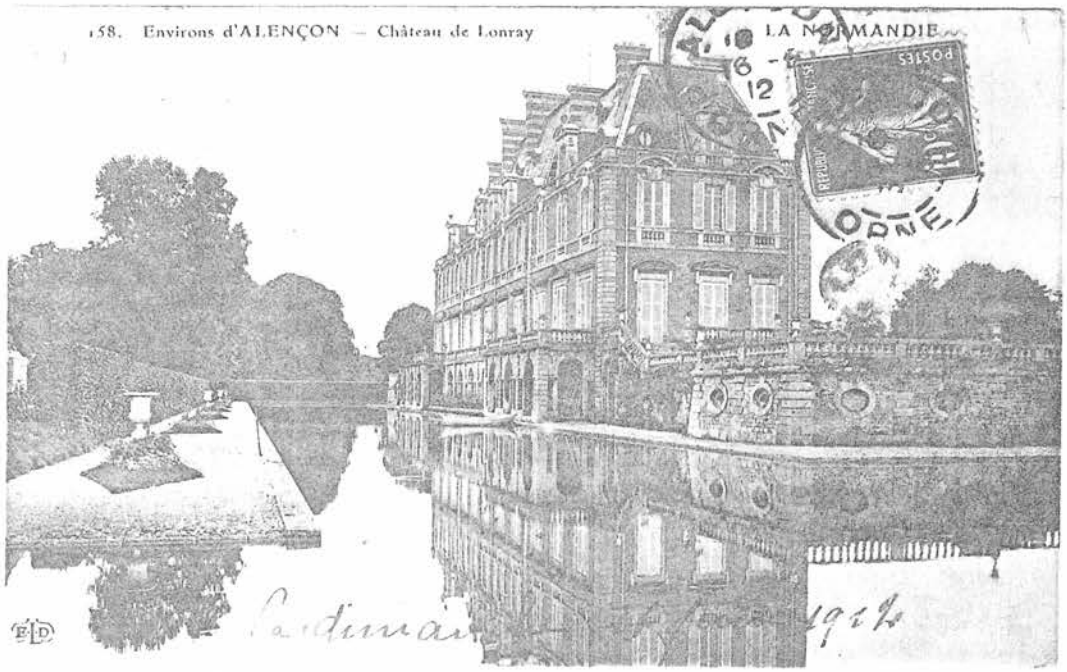

LA VIE ASSOCIATIVE DANS NOTRE COMMUNE

IL ETAIT UNE FOIS TROIS CLOWNS

	BERLINGOT	NOUGAT	CHOCOLAT	
LES	B E R	N O U	C H O	sont ainsi nés

Toutefois la troupe ne serait pas complète sans Tonton MICHEL, l'animateur chanteur guitariste, sans la charmante BEATRICE et son orgue et puis nos indispensables complices JEAN-PIERRE à la sono, technicien incontestable, MICHEL aux jeux de lumière, FRANCINE aux doigts de fée confectionne les costumes et habille la Famille BERNOUCHO. GEROME le dernier né tire les rideaux et figure dans certains sketchs.

Les "BERNOUCHO" des amis avant tout. Ils jouent sans aucune prétention pour amuser de merveilleux spectateurs aux visages candides : Les ENFANTS.

LES ANCIENS COMBATTANTS

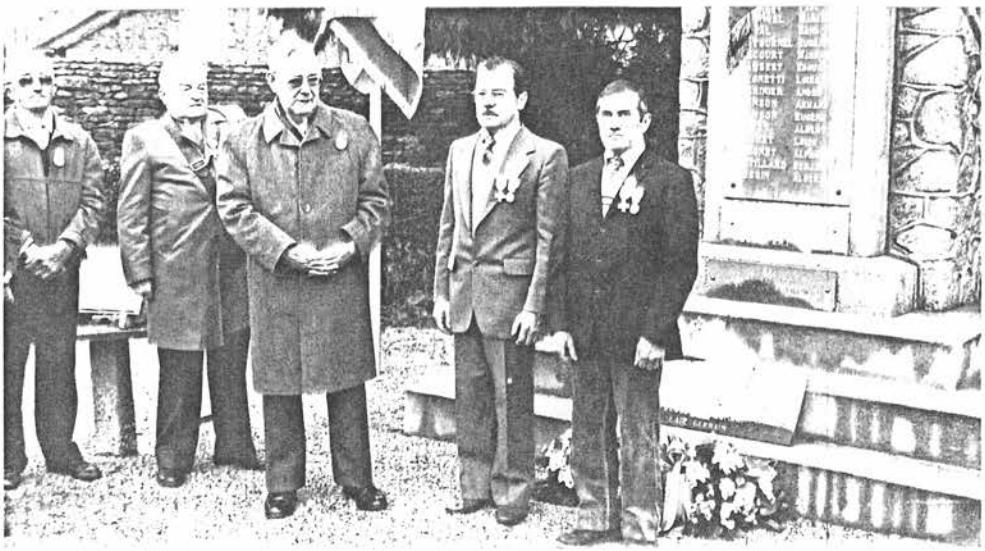

Les cérémonies des 8 Mai et 11 Novembre sont toujours très suivies par les habitants de notre Commune.

Le 11 Novembre, Monsieur André ARTOIS, Conseiller Général, a remis la Croix du Combattant ainsi que la médaille commémorative avec barette ALGERIE à Monsieur Pierre LEGARCON et Jean ROYER.

Si quelques anciens combattants n'ont pas encore leur carte, qu'ils s'adressent au Secrétaire Monsieur Gilbert CROISE - "Le Clos" - Téléphone : 33 26 32 07, qui se chargera de faire les démarches nécessaires.

La prochaine Assemblée Générale ne devant avoir lieu qu'au début de 1988, le Bureau élu en Septembre 1986 reste donc inchangé.

REPAS des ANCIENS

Au cours de ce banquet du 29 Novembre 1987, présidé par Monsieur le Maire, quelques soixante convives se trouvaient rassemblés autour de la doyenne du jour Madame LIGOT, Madame DOUVERCHAIN étant la doyenne de la Commune.

Cette réunion bien sympathique est toujours animée bénévolement et avec beaucoup d'entrain par Monsieur LEVERT accompagné de Béatrice. Nous les en remercions bien vivement.

Les chants de nos aînés et des plus jeunes, une très bonne cuisine, d'aimables serveuses, voilà ce qui nous a permis, à tous, de passer une bien agréable journée.

Cependant, nous avons à regretter quelques absents retenus par la maladie et auxquels un colis leur a été porté.

Rappelons que le repas de l'année 1988 aura lieu le 13 Mars prochain.

A bientôt.

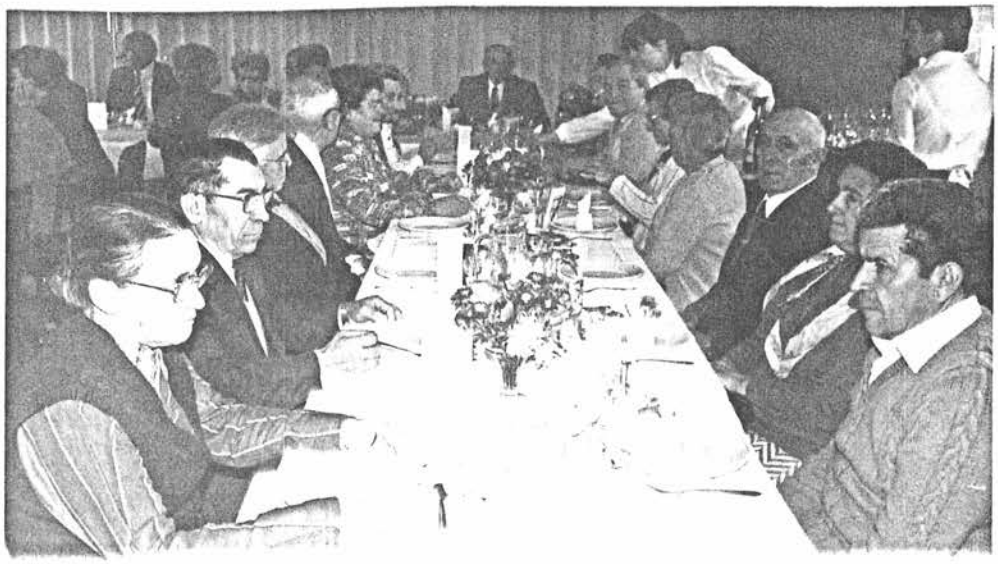

* * * * *

COMITE DES FETES

Le COMITE des FETES de LONRAI est heureux de présenter ses voeux à tous les habitants de la Commune.

Par l'animation qu'il crée, le Comité des Fêtes atteint le but qu'il s'est fixé :

- Favoriser les contacts en vous distrayant.

Aussi, pour 1988 nous vous proposons :

10 Janvier	- Galette des Rois
	- Spectacle de Clowns pour les enfants offert par les "BER NOU CHO" dont une partie de l'équipe est de LONRAI et ..... tout est gratuit !
	- Assemblée Générale
30 Janvier	- Une nouveauté cette année, nous vous proposons une soirée POT AU FEU
6 Février	- Concours de coinchée
12 Juin	- Fête communale et méchoui
11 Septembre	- Rallye vélo
8 Octobre	- Bal
3 Décembre	- Concours de belotte

Nous remercions les nombreux participants aux diverses manifestations. Nous espérons que le programme que nous vous présentons fera que vous viendrez toujours plus nombreux.

Que ceux qui ne connaissent pas se laissent tenter .....

LE PRESIDENT

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE "LA RUCHE"

La " RUCHE " de LONRAI a accueilli, au mois de Juillet 1987, les enfants de la Commune et des environs, du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h, au prix de 36,00 F. par jour, repas compris.

Trois moniteurs : CATHERINE, ANNIE et SYLVIE ont proposé aux 53 enfants inscrits (23 en moyenne par jour) des activités diverses :

- Thème d'expression artistique et théâtrale
- Fabrication de marionnettes, d'instruments de musique :

  pipeaux, maracas, castagnettes
- Travaux manuels
- Mini camp d'une nuit près de RADON avec dîner barbecue et feu de bois
- Voyage au village enchanté de BELLEFONTAINE

Le dernier jour, les parents étaient invités à la fête de la Ruche pour le spectacle avec la danse des canards par les petits et marionnettes par les plus grands. Un goûter fut servi à tous les présents pour marquer la clôture de la saison.

COMPOSITION du CONSEIL d'ADMINISTRATION :

Présidente	:	Madame Dominique MARTIN
Vice-Présidente	:	Madame Line CIVEYRAC
Secrétaire	:	Madame Sylvie HAYE
Trésorier	:	Monsieur Jacky BRUNEAU
Membres	:	Mesdames THIBAULT et VIDUS

CAMP - JEUNES

Grâce à une subvention de 3 000 F. de la Commune et une aide financière de 1 000 F. de la RUCHE, des tentes canadiennes ont été achetées et un camp a été organisé du 6 au 11 Juillet pour une vingtaine de pré-adolescents. Il a eu lieu à MOULINS le CARBONNEL.

Ces TENTES ATTENDENT LE PROCHAIN CAMP POUR 1988 ...

Fin d'année, ☆☆☆☆☆

les enfants du regroupement pédagogique en fête.

Jeudi 17 Décembre, 13 h 30, tous les enfants des écoles de LONRAI et COLOMBIERS sont rassemblés à la Salle de LONRAI. Pourquoi donc ? C'est qu'aujourd'hui ils fêtent NOEL !

Les parents et amis qui ont pu se libérer sont bien sûr de la fête.

Les enfants présentent un petit spectacle composé de chants, mimes, poésies et saynètes pour les plus grands. Tout cela est fort apprécié et les applaudissements le prouvent.

Ensuite voilà le traditionnel goûter (Merci à la laiterie) fait de chocolat chaud et de gâteaux préparés par les enfants et leurs parents (Merci aux excellents pâtissiers).

Et enfin le CADEAU ! Livres et jeux pour les enfants et matériel d'éducation pour les classes (ce matériel n'arrivera que début janvier).

Le lendemain, c'est de nouveau la fête pour les enfants. Cette fois, à table ! C'est le repas de NOEL à la cantine préparé par la cantinière cordon bleu. Les élèves sont là mais aussi les maîtres et les assistantes maternelles.

Faut-il le dire ? Le repas dure plus longtemps que d'habitude dans une ambiance formidable.

Après les chants, les enfants se séparent en se souhaitant ''BONNES VACANCES''.

Que tous ceux qui ont permis ces manifestations (parents, amis, élus des Conseils Municipaux et du SIVOS) soient sincèrement remerciés.

A tous BONNE ANNEE et à l'année prochaine.

Les Enseignants du R. P. I. LONRAI - COLOMBIERS

RAPPEL: Vente des tickets de Cantine:

Permanence assurée tous les samedi de 10 heures à 12 heures au deuxième étage de la mairie.

CLUB DE L'AMITIE

Président	:	Monsieur DOUET - "La Grande Luzerne" - LONRAI
Vice-Président	:	Monsieur ADAM - "Bourdon" - LONRAI
Secrétaire	:	Madame MULOT - "Le Bourg" - LONRAI
Trésorier	:	Madame DUVAL - "Montperthuis" - LONRAI
Membres du Bureau	:	Madame BARON - "Le Clos Fleuri" - LONRAI
		Monsieur JARNIGON - "Le Bourg" - LONRAI
Délégué de l'Administration	:	Madame LETARD - "La Touche" - LONRAI

Le 6 Janvier, afin que l'année commence bien, Monsieur le Maire a voulu comme les années passées offrir la Galette des Rois.

Outre les après-midi passées à jouer aux cartes et autres jeux de société, les adhérents ont pu participer à la journée de la marche, aux voyages organisés en Suisse Normande, en Anjou, au Casino de BAGNOLES de l'ORNE, etc...

Au cours de l'année 1988 et afin de diversifier les activités du Club, il serait bien de former quelques équipes de boulistes pour utiliser le terrain si gentiment mis à notre disposition par le Comité des Fêtes.

Quant aux nouveaux adhérents, qu'ils soient assurés que le meilleur accueil leur sera réservé.

LE PRESIDENT : M. DOUET

PRODUIT 1986 POUR LE DEPARTEMENT :

D'un montant net de 960 000 F. a déjà permis :

- la réalisation de travaux à la MAS de VINGT-HANAPS
- l'acquisition de terrains en zones industrielles de FLERS et L'AIGLE
- l'aménagement d'un Foyer à ARGENTAN

PRODUIT 1987 POUR LONRAI :

4 070 F. pour 161 brioches vendues

Merci à tous ceux qui ont participé au geste d'entraide de l' A.D.A.P.E.I. de l'ORNE.

ETAT CIVIL 1987

NAISSANCES

TISSANDIE Jennifer	6 / 01
MARIMON Elisa	5 / 02
ROY - DOLEZ Philippe	9 / 03
RICHARD Jonathan	19 / 03
LEROYER Lucile	1 / 04
RENAULT Aurore	5 / 06
FLECHARD David	21 / 07
BROSSE Jérôme	10 / 09
RAGOT Richard	6 / 10
LESAGE Aurélie	3 / 12

DECES

TORET Constant	15 / 01
VAULEY Paulette	26 / 02
LAUNAY Marcel	8 / 11
DUTERTRE Yvonne	11 / 12
PIEL Simone	18 / 12

MARIAGES

BROSSE Patrick, Daniel, Gilles et LEDUC Anne-Marie, Marcelle, Ginette	24 Avril
EPALE Bruno, Benoît, Antoine et BOUVET Joëlle	9 Mai
BOULARD Emmanuel, Jean, Georges et ROUSSEAU Isabelle, Mauricette, Marcelle	18 Juillet
D'AIETTI Bernard et GUILLOCHON Brigitte, Michèle, Monique	26 Septembre
DESSARTHE Michel, Jean, André et SALLES Liliane, Marie-Louise, Georgette	31 Décembre

MONTPERTHUIS !

Air : La Madelon

Premier couplet

Près d'ALENCON il est un lieu bien tranquille,
Connu de tous et surtout des amoureux !
Où l'on s'en va, loin des tracas de la ville,
Quelque dimanche, pour y vivre très heureux.
Moins connue qu'les Alpes Mancelles,
Et sans faire de publicité,
Montperthuis, la commune nouvelle,
A bien sa popularité.
C'est pourquoi, aujourd'hui, nous chantons plein d'entrain
Sur l'air de "Madelon" de Montperthuis le Refrain.

Refrain

Viv'Montperthuis, célébrons donc sa gloire,
Et qu'en ce jour tout le monde soit joyeux.
Que chez "Puette", le bistro, l'on puisse boire
Un bon coup de cidre mousseux,
"Du bon mousseux".
Promenons-nous autour de la commune
Et admirons la cour du vieux logis ;
Que chacun fredonne à sa chacune :
Montperthuis ! Montperthuis ! Montperthuis !

Deuxième couplet

Ne croyez pas qu'Montperthuis soit la campagne.
L'bourg de LONRAY, c'était notre suzerain.
La butte Chaumont, c'est toujours notre montagne.
Condé-sur-Sarthe est pour nous un bon voisin,
Damigny ici veut prétendre,
Ne sachant à qui se donner.
Montperthuis n'étant pas à vendre
A r'pris son ancienne liberté.
... Invitant Damigny, Lonray et Alençon,
Condé-sur-Sarthe aussi, à chanter sa chanson.

(Au refrain)

Troisième couplet

Ne voulant pas en ce jour conter l'histoire,
Des grands seigneurs qui vivaient ici jadis,
Je ne puis dire - et ceci pour leur gloire -
Qu'ils ont laissé la vieille cour du logis,
Le "petit bois", c'est une affaire !!!
Les mares s'embourbent de pire en pire,
L'eau, c'est le retour à la terre.
Mais que dir' du ch'min des soupirs ?...
Je vous en prie, amis, voyons n'insistons pas.
On soupire, ça c'est vrai, seulement ça n'se dit pas.

(Au refrain)

Quatrième couplet

Et pour finir, vous verrez qu'nous sommes régence ;
A Montperthuis, on extrait du kaolin.
Les gros camions viennent ici pleins d'importance,
Et leur moteur, souvent, s'entend au lointain.
Loin de nous : Bougie, lampe à huile.
Tout comme Paris, Viv' la clarté !
Notre commune, sans être ville,
Possède l'électricité.
A ceux qui sont jaloux d'nous voir tourner en rond :
"Bien faire et laisser braire", tel est notre dicton.

(Au refrain)

Un Gars de Montperthuis

* Lu dans le Journal de la Commune Libre de MONTPERTHUIS vers année 1930